

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 416/SEJ la procédure d'urgence le décret n° 68-507 du 1er juin 1968 convoquant le Collège électoral.

n° 416/SEJ la

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
4 juin 1968

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1968

Date du numéro
25 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué le décret n° 68-507 du 1er juin 1968 convoquant le Collège électoral.

Art. 2

Le présent arrêté qui sera publié selon la procédure d'urgence sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Louis SAGET.